

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



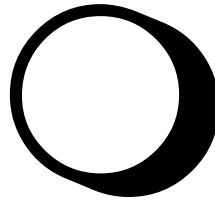
Bulletin d'information
Mars 2010

Diffusion restreinte

Sommaire

Cotisation 2010	3
Le Petit Mot du Président	4-5
Bilan du 75e anniversaire du CRMRLg	6-9
Le nouveau comité du CRMRLg	10-12
Les finances sont saines ! Merci Charles.	13-14
La plaquette du 75e anniversaire	15
Réorganisation de la Défense à l'horizon 2015	16-23
La Réserve, notre Réserve !	24-25
La Réserve en France	26-28
Cocktail-conférence annuel du vendredi 4 juin	29
Marche nocturne du vendredi 27 août	30
Barbecue des familles du dimanche 12 septembre	31

Cotisation 2010



Si le point ci-dessus est **blanc** c'est que vous avez cotisé pour 2010, merci pour votre confiance.

Si le point ci-dessus est **rouge** c'est que vous N'avez PAS encore cotisé pour 2010 !

Merci de réparer cet oubli en virant dès aujourd'hui votre cotisation 2010 de 15€ au compte

0 0 0 - 0 3 9 3 6 8 6 - 6 0
(IBAN : BE73 0000 3936 8660
BIC : BPOTBEB1)
*de Cercle Mil Res Liège
Rue Saint Laurent, 79
4000 LIEGE*

→ Communication : Cot 2010 - Grade - N° Mat ←

Le Petit Mot du (Vice)-Président

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président



Au moment où nous mettons sous presse cette édition de mars 2010, notre Président en exercice, le Lieutenant Colonel CSM Di Duca Dominique, se trouve toujours en Afghanistan à Kunduz pour un rappel de longue durée ; voilà pourquoi vous trouvez ici « le mot du Vice – Président ».

Chers amis de la Réserve,

L'hiver nous a longuement gratifié de ses blancheurs et froidures pendant les mois passés, mais nous voilà résolument en route vers le printemps. Nous avons mis à profit les soirées au coin du feu pour vous concocter un BAN qui, nous le pensons, ne manque pas d'intérêt.

Tout au long de votre revue, vous trouverez quelques articles qui ne manqueront pas de retenir votre attention.

En effet, nous avons brossé un large tableau de toutes nos activités de 2009 mises sur pied durant l'année de notre 75^{ème} anniversaire (voir pages 6-9). Vous verrez que les occasions festives de se retrouver ont été nombreuses et variées. Etiez-vous parmi nous ? Toujours à propos de ce mémorable anniversaire, nous allons publier une plaquette souvenir (voir page 15) qui sera remise à tous nos membres en ordre de cotisation.

Ah oui ! La fameuse cotisation ! Il semble que ce long hiver a gelé les bas de laine... ne manquer pas de cotiser (voir page 3) pour rester informé sur la Réserve et sur les activités de votre Cercle. Merci à tous ceux qui nous ont déjà accordé leur confiance en virant les 15 € de la cotisation 2010.

Vous avez lu dans vos quotidiens que le Ministre de la Défense envisage une réforme en profondeur de nos Composantes, aussi nous

vous livrons quelques organigrammes qui concrétise ce que sera notre nouvelle armée ... tout n'est pas parfait ... certains points sont perfectibles, « wait & see » ! (voir pages 16 à 23).

Le Comité 2010 du Cercle a été mis en place au début de l'année. Vous découvrirez sa composition en pages 10 à 12. Nous y exprimons tous nos remerciements à notre ami le Commandant Lambermont Charles, qui après plus de trois décennies à la tête de la trésorerie du Cercle a souhaité devenir trésorier-adjoint et laisser la gestion des cordons de la bourse au Lieutenant Colonel Rousseau Philippe. Encore MERCI, Charles, pour toutes ces années de comptes et de bilans (voir pages 13-14).

D'autres articles encore ... vous les découvrirez en feuilletant les pages qui suivent.

Nous vous annonçons déjà nos prochaines activités... ne manquez pas de vous inscrire... et d'y participer.

Le cocktail annuel : vendredi 4 juin 2010 (à Tilff).

La marche nocturne du 27 août 2010 (près de Ferrières).

Le barbecue des familles : le 12 septembre 2010 (chez notre ami le Commandant Wauthier Raymond à Fexhe-le-Haut-Clocher).

D'autres activités vous seront encore annoncées prochainement.



Réservistes attention !

Vous êtes **RESPONSABLES**
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires,
rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez
à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**

Le bilan du 75e anniversaire du CRMRLg

Notre Assemblée Générale du 19 novembre 2009 a clôturé en beauté l'année de notre 75° anniversaire.

Nous pouvons être fiers et satisfaits des 365 jours passés. En sont témoins les 21 activités organisées.

Chaque premier lundi du mois – Réunion du Comité du Cercle (12 par an)

Les membres du Comité du Cercle, élus chaque année par l'Assemblée Générale, se réunissent le premier lundi de chaque mois et procèdent à l'administration du Cercle : organisation des activités, relations avec les instances régionales ou nationales, gestion financière ...

Le samedi 7 février – Repas du Comité

Annuellement, le Comité du Cercle organise son repas au mois de février dans une des salles « traiteur » de la ville de Liège, c'est le moment de mettre à l'honneur les épouses des « comitards » et de les remercier pour libérer aussi souvent leur mari au profit de Cercle.

Cette année, l'activité s'est déroulée dans la salle des Entrepreneurs (boulevard de la Sauvenière), nous avons invité tous les anciens membres qui ont exercé une fonction au sein du Comité depuis les années '70.

Le samedi 21 mars – Journée des fastes du 75° anniversaire du Cercle au Quartier Médecin Lieutenant Joncker à Liège

Il n'est plus besoin de vous décrire l'activité, nous en avons largement fait écho dans notre édition du mois de juin 2009.

Le jeudi 16 avril – Concert Télévie

Concert caritatif de la Musique royale de la Force Aérienne au profit de Télévie en la salle du Forum à Liège.

Une organisation du Commandement militaire de la Province de Liège, de la ville de Liège, de la Composante Air de la Défense avec la participation du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège.

Le samedi 23 mai - Memorial Day 2009

Dans le cadre du parrainage d'une tombe du cimetière militaire américain, notre cercle assista au « Memorial Day ».

La cérémonie s'est déroulée au cimetière militaire de Neuville-en-Condroz.

Le vendredi 12 juin – Cocktail-conférence

A la « Mairie » à Tilff, une cinquantaine de membres et leurs épouses se sont retrouvés aux portes de l'été pour le traditionnel cocktail de la réserve, durant la réunion, un membre du Comité, - le Lieutenant Colonel Rousseau - a exposé la situation administrative de la réserve.

Le dimanche 28 juin – Barbecue des familles

Le barbecue des familles prend toujours place, dans le calendrier annuel, au tout début des grandes vacances. Les membres du Cercle, les épouses et les enfants se réunissent sur le plateau de Bérinzen, en forêt spadoise. Tout ce petit monde profite des installations de la « Division Nature et Forêts » merveilleusement aménagées en chalet d'accueil.

Le vendredi 29 août – Marche nocturne

Suivant une tradition établie depuis presque 20 ans, les vacances d'été sont encadrées par deux activités : le barbecue des familles, le dernier dimanche du mois de juin et la marche de nuit, le dernier vendredi d'août.

Ainsi les participants se réunissent sur le parking de la sortie 48 – Werbomont de l'autoroute des Ardennes, aux environs de 20 heures. Peu après le rassemblement initial, le S3 – le Commandant Lambert L'Hoest – nous fait remonter, manu militari, dans nos véhicules pour nous rendre au départ du parcours.

Lambert, en fait de marche de nuit, a plus d'un tour dans son sac, afin de varier les plaisirs, Lambert nous prépare régulièrement une mémorisation, une recherche de coordonnées, une marche à l'azimut et un gisement à convertir, ainsi que d'autres petites subtilités de l'orientation.

Le vendredi 13 novembre – L'activité de clôture de l'année du 75° anniversaire : le repas de corps :

Merveilleuse ambiance empreinte d'une grande convivialité.

Le jeudi 19 novembre – Assemblée générale

C'est durant le mois de novembre de chaque année que se tient l'assemblée générale du Cercle au Quartier Médecin Lieutenant Joncker à Liège. Cette assemblée entend le rapport du président et des divers chefs de branche, elle procède à l'approbation du bilan, à la fixation de la cotisation pour l'année à venir, à l'élection des membres du Comité et à la gestion générale du Cercle.

Après la partie officielle, dans le cadre de la séance académique, Monsieur Marc DORMAL, Université de Liège - Master approfondi es histoire 2009, présente la quintessence de son mémoire de fin d'études pour lequel il a été accompagné par son professeur, notre collègue Francis BALACE.

Le sujet a été « très chaud » à l'époque et est « très frais » de nos jours puisque les documents viennent de tomber dans le domaine public. Pendant plus d'un an, les services des archives et autres lieux « secrets » lui ont permis de progresser dans une recherche passionnante : « Avril 1939 - l'affaire du traître Dombret »



Vous retrouverez toutes les informations
utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse mail :

crmrlg@skynet.be



*Le groupe des participants à la journée des fastes du
75^e anniversaire le 21/03/2009*

Le nouveau Comité du CRMRLg



Les Statuts du Cercle prévoient la mise en place du Comité et de l'Etat-Major (EM):

Article S.08.4. [... le Président ...]

a. Il est tenu de soumettre au Comité, à la première réunion suivant son élection, la composition de l'EM qu'il propose à son approbation. Il présente toute modification éventuelle apportée à cette composition, dès la réunion suivante du Comité, et y sollicite l'agrément de ses nouveaux collaborateurs.

b. Il choisit, et soumet à l'approbation du Comité, les membres de la Commission de Rédaction de la revue périodique. Il présente au Comité, pour approbation, toute modification éventuelle apportée à la composition de cette commission.

Le Comité devait donc être constitué pour la réunion du premier lundi de décembre 2009 (7 décembre). Cependant des événements indépendants de la volonté de tous (intempéries, missions à l'étranger ...) ont fait que le Comité et l'EM du Cercle n'ont été mis en place que lors de la première réunion de janvier 2010 (4 janvier). Nous sommes donc maintenant en mesure de vous donner la composition de ce groupe.

Commandement :

Président : Lieutenant Colonel du Corps de Support Médical DI
DUCA Dominique (1)

Vice-Présidents :

Lieutenant Colonel van BRUSSEL Jean

Commandant HENNIQUIAU Serge

Chef d'Etat-Major :

Commandant VANDERVELDEN Bruno

Banche 1 : (Secrétariat)

S1 : Commandant WAUTHIER Raymond (2)

Branche 2 : (Gestion des membres)

S2 : Commandant d'Aviation RINGLET Michel (3)

Branche 3 : (Opérations et entraînement)

S3 : Commandant L'HOEST Lambert

Adjoint S3 : Capitaine BAIDAK Yves (4)

Branche 4 : (Trésorerie)

S4 : Lieutenant Colonel ROUSSEAU Philippe (5)

Adjoint S4 : Commandant LAMBERMONT Charles (6)



*Les membres du Comité
rassemblés à l'occasion du Repas de Corps 2009*

Branche 5 : (relations extérieures)

S5 webmaster & « Rédac Chef du BAN » : Capitaine d'Administration SCIMAR Paul

S5 Relations publiques : Commandant LOUREAU Serge

Adjoint S5 : Pharmacien Commandant VUEGHS Jean-Claude

Conseillers :

Lieutenant Colonel d'Aviation FRAIKIN Roger

Commandant NEUVILLE Christian

Commandant VAN DE GOOR Eric.

Comité de Rédaction du BAN :

Le Commandement et la Branche 5

Ce qui a changé

(1) Le Président a été réélu pour un mandat de deux années (novembre 2009 – novembre 2011).

(2) & (3) Le Commandant WAUTHIER Raymond et le Commandant d'Aviation RINGLET Michel ont échangé leur fonction (S1/S2). Le Commandant WAUTHIER, jouissant maintenant d'une meilleure disponibilité (fin de son second cycle de formation), a souhaité reprendre la fonction de S1, situation également souhaitée par le Commandant d'Aviation RINGLET Michel.

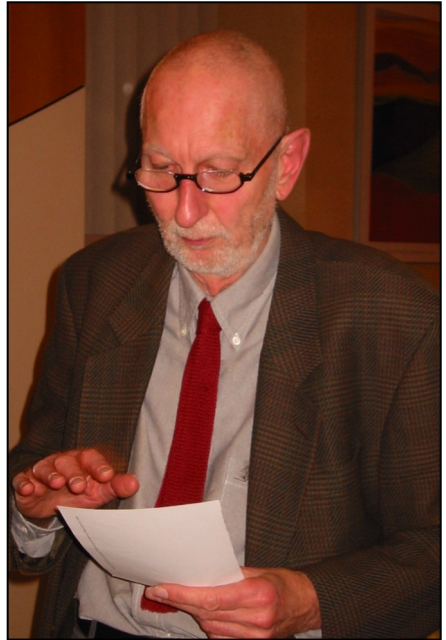
(4) Le Président a souhaité adjoindre le Capitaine BAIDAK Yves à la branche 3. Le passage s'est fait avec l'acceptation de l'intéressé mais également du titulaire de la branche, le Commandant L'HOEST Lambert.

(5) & (6) Après plus de trois décennies dans la fonction de trésorier (S4), le Commandant LAMBERMONT Charles a souhaité échanger sa fonction avec son adjoint le Lieutenant Colonel ROUSSEAU Philippe.

Les finances sont saines ! Merci Charles.

Comme vous l'avez lu dans la composition du Comité, notre ami le Commandant LAMBERMONT Charles a souhaité céder son poste de S4 (Trésorier) à son adjoint, le Lieutenant Colonel ROUSSEAU Philippe.

« *Les finances sont saines !* », c'est de cette manière que notre S4 concluait son intervention lors des réunions du Comité, le premier lundi du mois. Cette phrase de conclusion que nous retiendrons de Charles ; elle ne représente pas un leitmotiv, une citation et encore moins un sobriquet, elle est réellement les mots qui viennent sceller une volonté de gestion attentive, performante et en perspective des comptes du Cercle.



Le Cdt Charles LAMBERMONT

Il y plus de trois décennies, le Commandant LAMBERMONT Charles reprenait le flambeau de la branche 4 au Commandant SENNEN Albert (†) et recevait en main propre le grand registre des comptes.

Durant toutes ces années, Charles a peaufiné la tenue des comptes afin d'être non seulement toujours en mesure de donner aux membres du Comité les explications de ceux-ci demandaient, mais aussi d'offrir à l'Assemblée Générale une vue synthétique des comptes du Cercle et une perspective budgétaire reposant sur un passé de saine gestion et permettant des investissements dans le futur.

Notre ami Charles est passé sereinement, comme nos comptes, à travers les vicissitudes financières de notre temps :

Le passage à l'Euro.

Comme vous le savez le passage s'est fait lors de la nouvelle an-

née, période durant laquelle nous lançons traditionnellement notre appel de cotisation. Les membres avaient le choix (comme prévu par la loi) de virer une cotisation de 15 € ou de 600 BEF soit 14,8736 € ! (Fallait-il compter les membres par tranche de 15 € ou de 14,8736 €). Ce sont les aléas de la gestion financière. Là encore le Commandant LAMBERMONT Charles a fait preuve de sagacité pour adapter la tenue de comptes avec la réalité des faits.

L'informatisation de la Banque de la Poste.

Comment pouvoir gérer les comptes du Cercle via l'informatique de la Banque de la Poste *sans y avoir directement accès* ? Pas de problème, les démarches adéquates auprès de BPO nous ont donné accès au Sésame,... Merci Charles.

La suppression du « carnet d'épargne » du Cercle.

.... et encore bien d'autres.

Merci Charles, pour la tenue impeccable de nos comptes, merci d'avoir permis le maintien de la cotisation à 15 € pendant tant d'années, merci pour ta camaraderie, merci pour tous les conseils que tu nous as prodigués au fil du temps, merci Charles pour tes présences régulières à nos activités et aux séances du Comité ou aux Assemblées Générales ... merci Charles pour tout cela !

Heureusement, le Commandant LAMBERMONT Charles ne nous quitte pas ; au sein de la branche 4, il devient l'adjoint de son ancien adjoint qui a repris la fonction principale, et reste membre du Comité.

Merci Charles de rester parmi nous, nous aurons encore besoin de ta sérénité et de tes conseils.

Bon succès au Lieutenant Colonel ROUSSEAU Philippe dans sa nouvelle fonction de S4, puisse-t-il durer aussi longtemps que son prédécesseur



La plaquette du 75^e anniversaire du CRMRLg

L'idée est née lors des préparatifs du 75^{ème} anniversaire du Cercle, lors de la première réunion de coordination le 7 avril 2008.

Nous avons l'intention d'éditer une plaquette qui relaterait les grands faits passé du Cercle, qui serait largement illustrées et qui témoignerait des fastes du 75^o anniversaire du Cercle.

Les choses se sont rapidement concrétisées, dès juin 2008, une première ébauche était achevée.

Nous avons alors confié à notre S5 Relations Publiques le soin de se mettre en piste pour trouver un imprimeur auprès duquel on pouvait trouver le meilleur rapport qualité/prix. Tout est maintenant en phase de finalisation. Pour vous donner un avant-goût du document, voici ce que vous y trouverez :

- Le mot du Président.
- Les actes de fondation de la dénomination « Royal ».
- Les diverses implantations du Cercle depuis sa fondation.
- Des Présidents, du Comité et des « anciens ».
- Le fanion et le logo du Cercle.
- La revue « LE BAN » et le site Web.
- Les activités du Cercle.
- L'histoire de la Réserve en pays de Liège de 1945 à 2009.
- 2009 – L'année du 75^{ème} anniversaire.

Le tout illustré par une septantaine de photos. La plaquette comportera environ 60 pages.

Vous vous demandez certainement pourquoi nous avons le mois de juin 2010 pour éditer ce « mémorial » ! Tout simplement parce que voulant y relater l'année 2009 (celle du 75^{ème} anniversaire), il fallait attendre la fin de celle-ci, laissant au temps le temps que faire les choses et de les bien faire, nous arrivons au mois de juin !

La plaquette sera mise à la disposition des membres en ordre de cotisation au mois de juin de cette année.

Cette plaquette sera également envoyée à toutes les unités de la Province de Liège, à la Ville, au gouvernement provincial ainsi qu'aux instances nationales.

Réorganisation de la Défense à l'horizon 2015

La Défense vit actuellement une profonde transformation. Nous vous donnons ici la structure des Composantes en 2015.

Nous avons consulté les meilleures sources pour vous donner la meilleure information : mil.be – La Revue de la Presse belge - Débriefing...

Les unités de la Composante Terre

Éléments clés

L'axe de la transformation de la Composante terre consiste à mieux ajuster ses structures aux personnels et moyens réellement disponibles.

L'objectif est d'améliorer sensiblement le taux de remplissage des unités à caractère expéditionnaire, de les équiper complètement et de les pourvoir de moyens d'appui organiques propres.

La future Composante terre, rééquilibrée, sera constituée de **DEUX brigades** avec chacune leurs spécificités : une médiane et une légère. Celles-ci se substituent aux deux brigades actuelles et à l'*immediate reaction capability* IRC/Para commando. La brigade légère dispose d'une capacité *airborne* consistant en deux bataillons para commando, un bataillon léger de manœuvre et un groupe Special Forces étoffé.

Elle dispose des capacités nécessaires pour mettre en œuvre, diriger et exécuter une opération d'évacuation de non-combattants (NEO).

La brigade médiane, équipée de véhicules blindés sur roues de type AIV et MPPV, dispose d'éléments robustes possédant une puissance intrinsèque allant jusqu'à la capacité d'endiguer toute escalade de violence.

Les localisations

Bast = Bastogne

Beau = Beauvechain

Belgr = Belgrade

Bras = Brasschaat

B'rcht = Burcht

D'st = Diest

E'brn = Elsenborn

Flaw = Flawinne

Grob = Grobbendonk

H'lee = Heverlee

Haasd = Haasdonk

Jamb = Jambes

Lagl = Lagland

Leo = Leopoldsburg

Lomb = Lombardsijde

MeF = Marche-En-

Famenne

MID = Marche-Les-Dames

Peut = Peutie

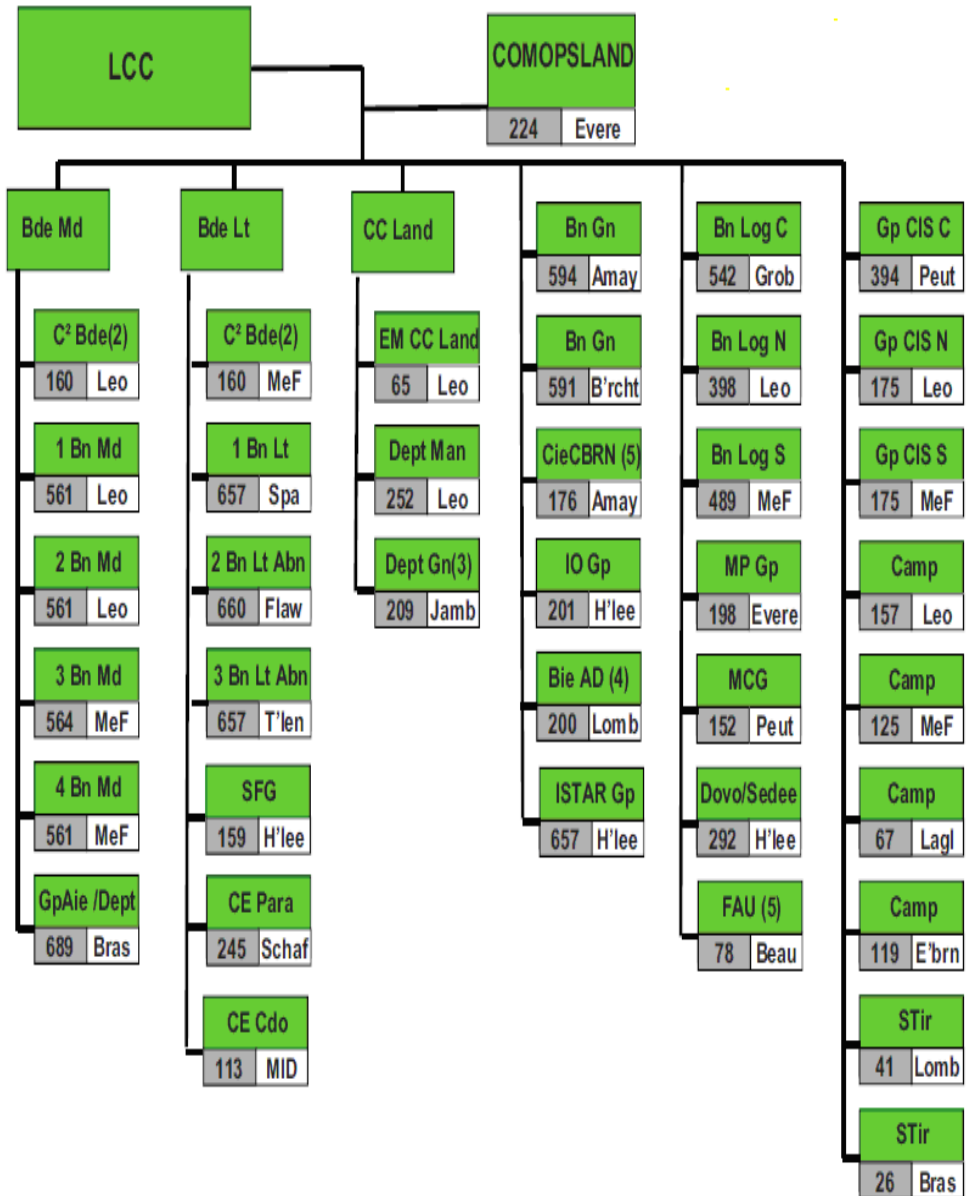
Schaf = Schaffen

Sysel = Sijsele

T'len = Tienen

Tourn = Tournai

L'organigramme de la Composante terre à l'horizon 2015



Les unités de la Composante Air

Eléments clés

La Composante air a redimensionné et regroupé ses capacités sur un nombre restreint d'emplacements sur base des lignes de force et des développements suivants :

- (1) La diminution du nombre de matériels majeurs;
- (2) La reprise (partielle) de tâches par l'OTAN et des organismes civils;
- (3) La réduction des effectifs et une concentration des capacités analogues, des services d'appui et de formation.

La capacité aérienne tactique constituée de **F16** est maintenue en l'état suivant le planning existant, mais la flotte sera toutefois réduite de **60 à 54** appareils et ce, au plus tard pour fin 2010. Les six appareils retirés d'emploi seront "cocoïnés" sur leur base en attendant d'être vendus, ou le cas échéant, de pouvoir servir de réserve d'attrition. Les bases aériennes de FLORENNES et de KLEINE-BROGEL sont maintenues.

La **capacité de transport aérien tactique sur C130 est maintenue** au niveau actuel, à savoir 11 appareils. MELSBROEK est conservé.

Pour les autres avions de transport, une rationalisation est recherchée moyennant, entre autre, la réduction du nombre de types différents d'avions.

La **capacité hélicoptère** dans sa totalité sera regroupée sur la base aérienne de BEAUVECHAIN ; on quitte donc BIERSET. La flotte d'hélicoptères multirôles A109 sera ramenée de **27 à 20 hélicoptères**.

Les localisations :

Beau = Beauvechain

Biers = Bierset

E'born = Elsenborn

Flor = Florennes

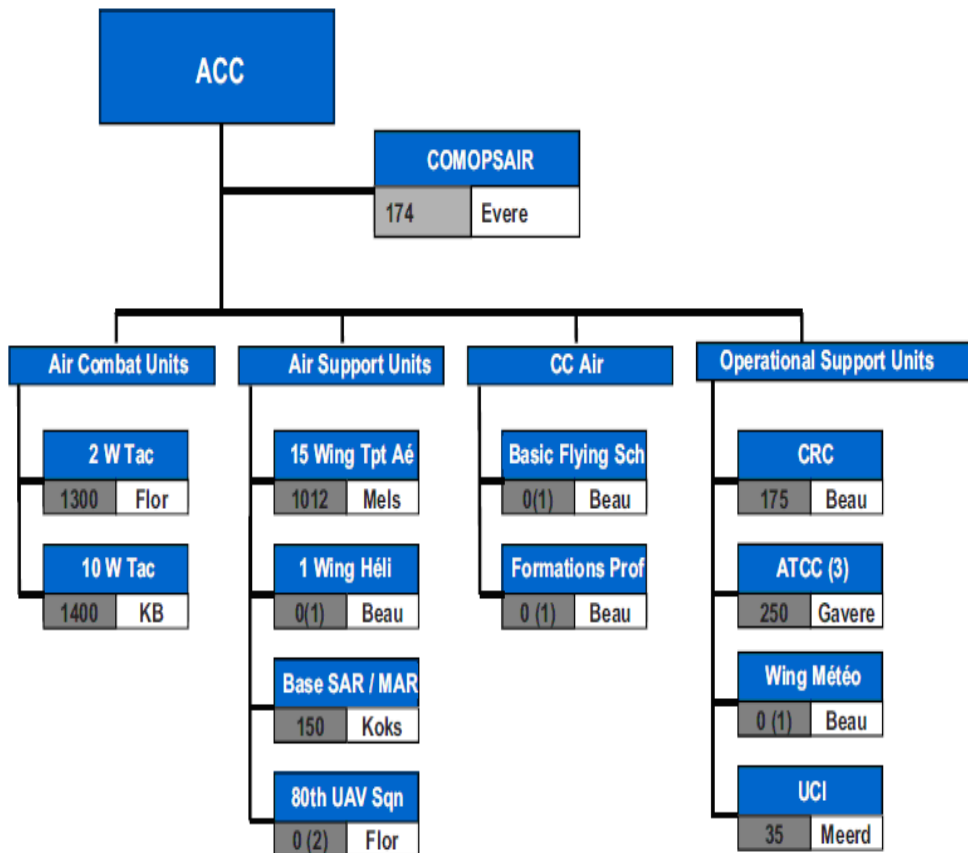
KB = Kleine-Brogel

Koks = Koksijde

Meerd = Meerdaal

Melsb = Melsbroek

Semm = Semmerzake



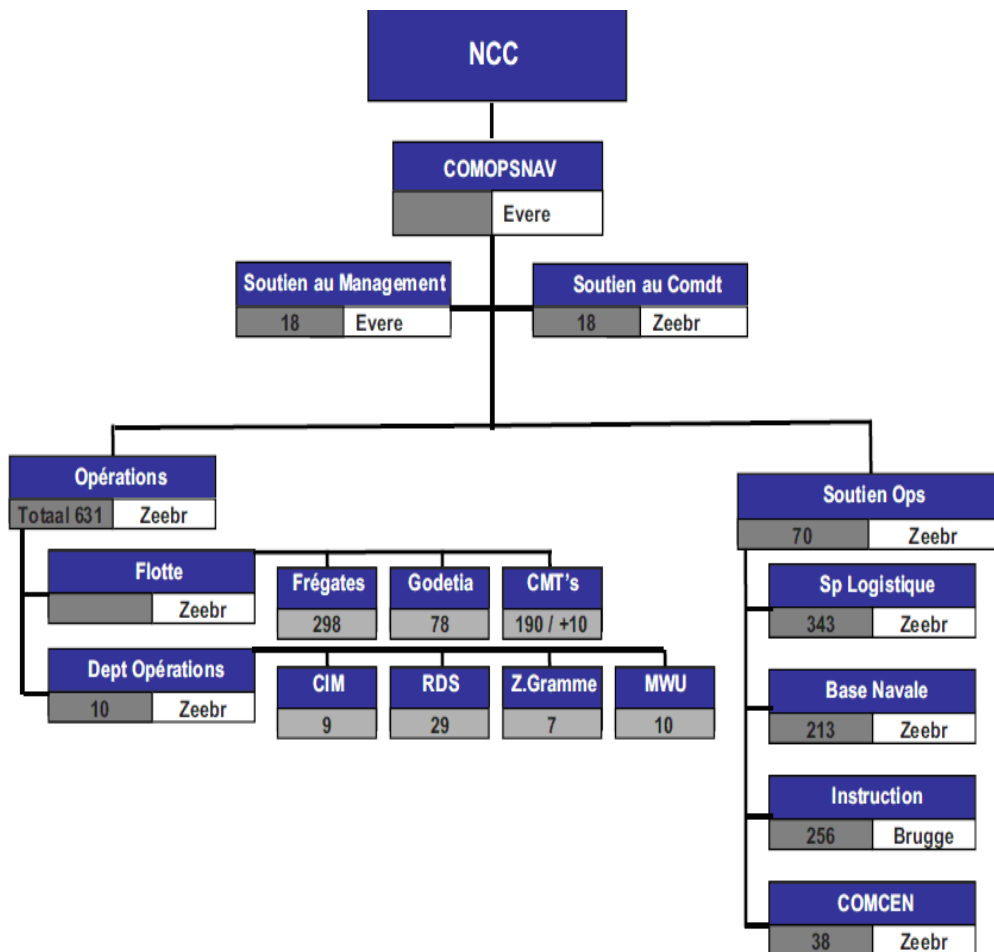
Les unités de la Composante Marine

Éléments clés

La transformation de la Composante marine consiste en le retrait d'emploi d'UN chasseur de mines CMT. Les principes directeurs sont les suivants :

- a. Le maintien de l'accord de coopération belgo-néerlandais à son niveau actuel.
- b. La conservation de deux capacités « déployables » : une capacité d'escorte et une capacité de lutte contre les mines.
- c. Le maintien d'un rapport viable et tenable à terme entre le personnel à quai et à bord.

d. Le maintien d'une capacité d'intervention communément appelée « Action de l'Etat en mer » dans les eaux territoriales belges.



Les unités de la Composante Médicale

Éléments clés

Les éléments énumérés ci-après constituent le point de départ de la transformation de la Composante médicale :

(1) La capacité de pouvoir assurer l'appui médical opérationnel de première ligne au profit des autres Composantes avec le niveau quantitatif et qualitatif actuel.

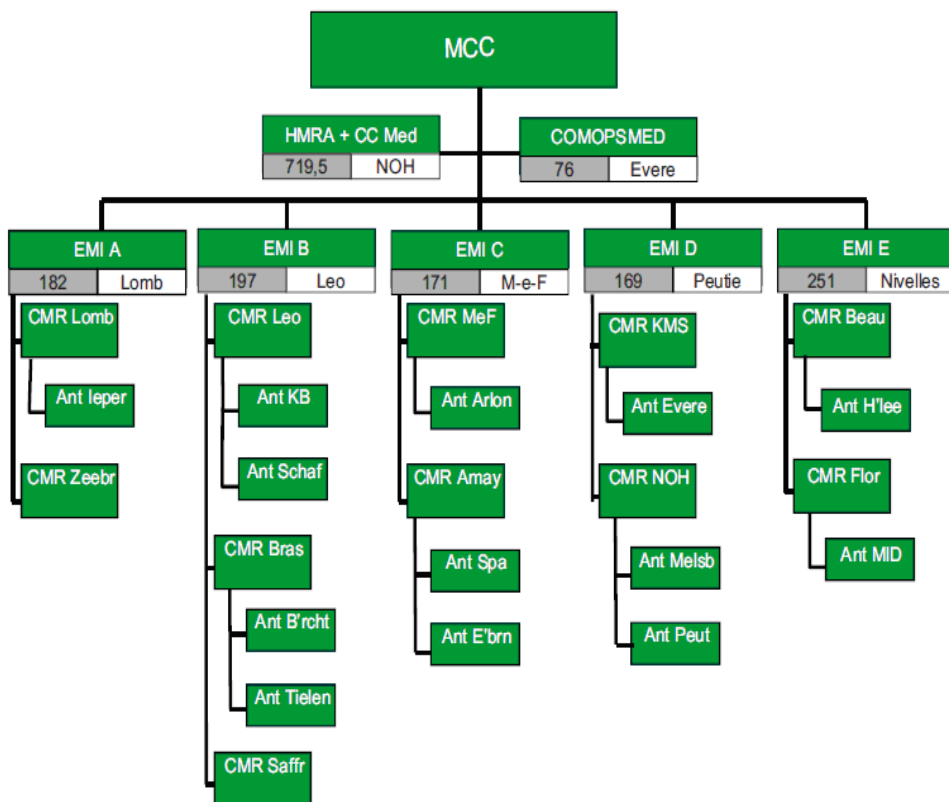
(2) Pouvoir déployer un hôpital rôle 2 dans une zone d'opération.

(3) Pouvoir assurer les missions territoriales actuelles et l'appui à l'entraînement.

Pour ce faire, les structures de la Composante médicale seront redimensionnées au travers d'une **double "concentration"** :

(1) Un regroupement partiel du rôle 1 (1ère ligne de soins) et du rôle 2 (*damage control surgery en primary surgery*) tant sur le plan du personnel que des structures.

(2) Un **clustering géographique des entités médicales** et leur (ré)implantation auprès des clientèles les plus importantes.



L'application de ces deux principes se concrétise par la formation de CINQ clusters réunissant les Eléments Médicaux d'Intervention (EMI) et les Centres Médicaux Opérationnels (CMO). Ces cinq clusters gèrent

eux-mêmes 11 Centre Médicaux Régionaux (CMR), répartis suivant 11 plateaux. Chaque EMI dirige deux ou trois plateaux pour l'organisation de l'appui territorial, l'entraînement du personnel projetable et la gestion du personnel. Les CMR sont colocalisés auprès des "clients" opérationnels les plus importants et sont organisés autour d'un service de médecins, de dentistes, de kinésithérapeutes et de médecins du travail militaires. A côté de cela, l'infrastructure de 9 antennes médicales (occasionnelles) est conservée là où des activités d'entraînement sont maintenues ou, là où il y a une concentration notable de personnel projetable. Qui plus est, ces antennes peuvent être progressivement réouvertes en fonction du recrutement de praticiens militaires. On dénombre également QUATRE antennes médicales fixes pour des raisons géographiques et pour fournir un appui médical au profit des élèves ou encore pour des raisons de besoins spécifiques, à savoir ELSENBORN, STOKEM, KLEINEBROGEL et MELSBROEK.

Conclusions

Effectifs

Avec ce plan, la dimension de la Défense est ramenée à une structure de **34.000 postes** pour militaires et civils : 31.000 postes dans les organismes nationaux et deux enveloppes de respectivement 2.000 postes pour les élèves (candidats officiers, sous-officiers et volontaires) et 1.000 postes dans les organismes internationaux.

La répartition détaillée se fait comme suit :

Organisme (Situation actuelle - Situation future [*])

Département d'Etat-Major Opérations et Entraînement 449 - [*] 454
 Composante terre 13.590 - [*] 12.560
 Composante air 6.697 - [*] 5.725
 Composante marine 1.659 - [*] 1.587
 Composante médicale 1.962 - [*] 1.766
 Direction Générale Material Resources 5.020 - [*] 4.010
 Direction Générale Human Resources 774 - [*] 619
 Direction Générale Budget et Finances 411 - [*] 399
 Direction Générale Appui Jurique et Médiation 169 - [*] 145
 Direction Générale Image en Public Relations 421 - [*] 368
 Département d'Etat-Major Renseignement et Sécurité 619 - [*] 621
 Département d'Etat-Major Well-Being 171 - [*] 197
 Département d'Etat-Major Formation 2.238 - [*] 2.110
 Autres (1) 473 - [*] 477

TOTAL 34.653 – [*] 31.038

Elèves 2.000

Organismes internationaux 1.000

(1) "Autres" reprend les autres Départements d'Etat-Major et Di-

rections Générales de dimension limitée et les postes militaires auprès de l'Office Central pour l'Action Sociale et Culturelle du Ministère de la Défense (OCASC), le Musée Royal de l'Armée et d'Histoire

Militaire et l'Institut des Vétérans – Institut National des Invalides de Guerre, Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Parmi les unités qui sont chargées des tâches essentielles de la Défense (le "core"), la proportion entre la partie projetable et la partie "corporate" est partiellement modifiée au profit de la première. En d'autres mots, la partie expéditionnaire augmente de manière relative.

Sur base des implantations proposées, le rapport linguistique global de cette structure s'élève à 54,1% de néerlandophones et à 45,9% de francophones. L'attention du lecteur est portée sur le fait qu'il s'agit d'une répartition théorique. Sur les 34.000 postes, environ 19.000 se trouvent dans des unités bilingues : Etats-Majors, unités de la Région bruxelloise, proches de la frontière linguistique, organismes de formation, à bord de navires, ... A quelques exceptions près, aucun régime linguistique n'est formellement fixé pour un poste individuel. D'un point de vue global, la Défense tend vers un rapport linguistique général de 60% de néerlandophones et 40% de francophones au sein de ses structures, tenant compte 18 Comme les fonctions d'instruction, les fonctions au sein des services de recrutement ou de la Direction Générale Appui Juridique et Médiation. 43des possibilités de recrutement, de la disponibilité sur le marché du travail et de l'expertise interne. Les chiffres peuvent en outre varier au sein des différentes catégories de personnel.

Implémentation et infrastructure

En conséquence de la rationalisation du combat service support de la Composante terre, la fusion d'un certain nombre de ses unités de combat et d'appui au combat, le regroupement de la Composante air sur cinq bases aériennes, la centralisation poussée de la Composante médicale et la colocalisation des organismes de formation avec les unités, 22 quartiers peuvent être désaffectés. Si, de surcroît, les décisions antérieures sont appliquées, la Défense quittera quatre autres quartiers. Au total, ceci correspond à environ 33 % du patrimoine en matière de quartiers. De plus, 13 autres installations et terrains d'entraînement qui ne sont plus indispensables sont proposés pour aliénation.

Impact budgétaire

On s'attend à ce que la réduction des structures, moyennant un alignement sur l'évolution des effectifs, génère, entre 2010 et fin 2013, une économie d'un ordre de grandeur de 90 MEur. Durant la même période, les coûts fixes de personnel tombent à 58,7%¹⁹ (sur base du trajet financier retenu).

La Réserve, notre réserve !

*Col Jean-Claude CARLIER
Directeur National de la Réserve*

Les restructurations et/ou transformations successives et la décision politique d'évoluer vers une armée plus petite et plus flexible, nous mènent vers une armée qui pourra être engagée de manière plus professionnelle. Par conséquent, le cadre de réserve se doit également d'évoluer en s'adaptant au contexte actuel. Il n'est plus nécessaire que la Belgique maintienne une réserve mobilisable à grande échelle. La Défense a besoin d'une réserve plus petite et plus professionnelle, se basant sur le nouveau concept qui consiste à faire appel aux capacités et expertises professionnelles civiles de nos militaires de réserve. Le militaire de réserve "professionnel" trouve aujourd'hui sa place aux côtés du militaire "professionnel" d'active. C'est ce qui fait la grande différence avec l'armée d'antan. Le réserviste vient renforcer son unité en temps et en heure. Dans ce contexte le militaire de réserve est, pardii, notre bras droit !

Notre Défense, comme d'autres départements Fédéraux, est confrontée aux restrictions budgétaires et doit rogner sur les dépenses liées au personnel. Dès lors la Défense cherche un équilibre entre ses moyens et son engagement dans le cadre international. Une étude préalable nous a poussés, comme pour le cadre actif, à optimiser l'apport de notre cadre de réserve.

Une révision des besoins doit permettre d'engager le réserviste en sa qualité de spécialiste, en tenant compte des besoins essentiels propres à notre corebusiness au sein de la Défense comme ils sont exprimés aujourd'hui et dans un futur proche. Notre vision "The right man/woman in the right place at the right moment" se pose comme principe. Nous devons nous en tenir à ce qui a été défini conceptuellement : s'appuyer sur les expertises et les expériences du réserviste là où ces expertises font défaut ou sont insuffisantes parmi le cadre actif. De cette manière nous aspirons à une plus grande satisfaction chez le réserviste et le chef de corps. Le réserviste éprouve une reconnaissance et une appréciation de la part de son chef de corps qui à son tour profite du soutien professionnel utile de son réserviste. Cette collaboration respectueuse amène à une situation purement win-win.

Pour répondre pleinement aux buts fixés, un plan d'action a été établi. Tous les réservistes seront directement impliqués.

Dans un premier temps, avant fin 2009, les besoins seront établis en collaboration avec les unités. Les commandants d'unité seront confrontés aux compétences et à l'engagement de leurs réservistes. Les

réservistes qui répondront aux compétences exigées et reconnues propres aux fonctions préétablies, pourront rester à l'ordre de bataille de l'unité. Les autres réservistes seront personnellement avertis par courrier (voir plus loin) par les services de la Direction Nationale de la Réserve (DNR).

Tous les réservistes feront connaître leurs aptitudes et compétences professionnelles. Leur profil de compétences sera traité dans une base de données spécialement conçue à cet effet. Ce fichier comportera donc le "portfolio" du réserviste et ne sera pas considéré comme le CV exigé par le passé, mais bien comme l'outil indispensable au gestionnaire du personnel, nécessaire à une gestion future plus efficace de nos réservistes. Cette base de données permettra au gestionnaire du personnel d'obtenir à tout moment une image exacte des possibilités et intentions du réserviste. À l'aide de ces données, le gestionnaire pourra répondre à toute demande émanant de l'organisation.

Dans un deuxième temps, dès 2010, les réservistes qui ne répondront pas au profil exigé par l'unité, ne feront temporairement pas de prestations dans l'attente d'une nouvelle affectation. Cela leur sera notifié personnellement.

Une liste de postes disponibles pour la réserve sera diffusée via internet/intranet de la Défense. Le réserviste désireux de continuer à mettre son expérience professionnelle au service de la Défense pourra dès lors postuler. Des contacts pourront être établis avec l'unité souhaitée. Les différents desiderata seront discutés ultérieurement avec les chefs de corps. Une décision sera prise par la Direction Nationale de la Réserve: soit une affectation dans une nouvelle unité, soit un transfert vers un "pool de réserve consultable", soit un passage dans ACARES (Administratief Centrum van de Réserve - Centre Administratif de la Réserve).

Le "pool de réserve consultable" comprendra tous les réservistes qui ne sont momentanément pas affectés à une unité mais qui désirent encore prêter pour la Défense. Ces réservistes continueront à être gérés et pourront prêter selon les besoins de l'organisation à l'opposé de ce qui se passe aujourd'hui dans ACARES. Leurs compétences intactes pourront continuer à être utilisées pour des besoins ponctuels qui n'exigent pas explicitement un poste au tableau d'organisation de l'unité (par exemple un appui supplémentaire temporaire dans le cadre de camps, exercices, open doors,...). Sur base des règles de gestion, ces réservistes pourront donc aussi selon le cas se créer une ancienneté. Ils pourront toujours prétendre à participer aux missions extérieures, évidemment à leur demande et en accord avec le profil demandé.

Bref, cette vision permet dans les circonstances actuelles de maintenir nos réservistes "qui en veulent" avec leur expertise, en d'autres mots "La Réserve" est notre réserve (de compétences).

La Réserve opérationnelle et la Réserve citoyenne en France

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice Président

Voici un article tiré et résumé de la revue du CSRM (Conseil Supérieur de la Réserve Militaire) de février 2010. Cet article nous explique comment fonctionne le recrutement des Réservistes en France.

La Réserve opérationnelle



La réserve opérationnelle est une réserve d'emploi. Elle regroupe les réservistes assurant le soutien direct des forces armées dans leurs missions. Ceux-ci sont affectés individuellement dans les unités et les services, conformément à un plan d'emploi arrêté par les états-majors et directions concernés et en fonction de leurs compétences militaires et civiles. La décision d'affectation est concrétisée par un contrat d'engagement individuel d'Engagement à servir dans la réserve (ESR) qui précise l'unité et la durée d'affectation d'une part, la durée annuelle des activités requises, d'autre part. Les réservistes opérationnels peuvent recevoir une formation et être appelés à servir hors du territoire national. Le rythme annuel du recrutement est de l'ordre de 6000 réservistes avec un objectif de 68 000 ESR en 2008 et 94 050 en 2012.

La réserve militaire est accessible à tout candidat, homme ou femme, de nationalité française, âgé de 17 ans au moins. Il doit posséder l'aptitude médicale requise et être en règle au regard des obligations du service national. Les jeunes, nés après le 31 décembre 1978 doivent avoir participé à la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

La limite d'âge a été fixée à 50 ans pour les militaires du rang (loi

du 18 avril 2006). Pour les officiers et les sous-officiers, elle est égale à celle des militaires d'active augmentée de cinq ans.

Les volontaires peuvent être admis dans la réserve militaire directement ou à l'issue d'une période militaire d'initiation ou de perfectionnement à la défense nationale, comme militaire du rang ou au premier grade de chaque groupe de grades de sous-officier ou officier, en fonction de leur âge, de leur niveau d'étude et de leur expérience professionnelle.

Chaque armée dispose d'une chaîne d'information et de recrutement de la réserve implantée sur l'ensemble du territoire national. Il est également possible d'obtenir des renseignements auprès de l'unité de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air ou de la brigade de gendarmerie la plus proche. Tout jeune venant d'effectuer sa JAPD a la possibilité de suivre une formation initiale de réserviste (FMIR) dans le cadre d'un ESR. Cette formation est rémunérée.

Les réservistes, dans le cadre de leur contrat, ont qualité de militaire à part entière. À ce titre, ils sont soumis au règlement de discipline générale et bénéficient du droit à solde et indemnités.

Les droits du réserviste comme ceux de l'employeur sont garantis par la loi du 18 avril 2006 portant sur l'organisation de la réserve militaire et du service de défense. Elle prévoit que le réserviste peut s'absenter de son entreprise cinq jours ouvrés par an au titre de ses activités militaires s'il a prévenu son employeur de son absence un mois avant. Au-delà de cinq jours, l'employeur doit donner son accord. Elle garantit en outre que les droits sociaux du salarié ne peuvent être remis en cause du fait d'une activité en tant que réserviste (avancement, primes, congés...).

Au-delà de la Réserve opérationnelle il existe une autre sorte de Réserve : la Réserve citoyenne.

La Réserve citoyenne est une composante de la réserve militaire

Constituée de **volontaires agréés** auprès d'autorités militaires en raison de leurs compétences, de leurs expériences ou de leurs intérêts pour les questions relevant de la défense nationale, la **réserve citoyenne** a pour objet d'entretenir l'esprit de défense et de renforcer le lien entre la nation et ses forces armées.



L'agrément des réservistes citoyens s'effectue le plus souvent auprès des officiers généraux commandant l'une des sept zones de défense ou des chefs de corps et commandants de base, pour une durée de trois ans, et autour d'un projet développé en commun entre chaque réserviste citoyen et l'institution militaire. Ce projet est généralement traduit par un mandat.

Peuvent **devenir réservistes citoyens**, sans condition d'âge ou d'aptitude physique:

- les civils volontaires,
- les anciens militaires, au terme de leur période de disponibilité,
- les réservistes opérationnels, au terme de leur engagement.

A noter que les réservistes honoraires doivent renoncer à leur honorariat, le temps de leur présence dans la réserve citoyenne.

Les réservistes citoyens peuvent s'impliquer, en qualité de collaborateurs bénévoles du service public, dans différentes activités, dont notamment,

- les actions de communication et de relations publiques favorisant l'esprit de défense,
- la contribution au devoir de mémoire,
- l'aide au recrutement de l'active comme de la réserve, et à la reconversion des militaires.

Les réservistes citoyens issus de l'active ou de la réserve opérationnelle sont admis avec le grade qu'ils détiennent. Ceux issus de la société civile, sans passé militaire, se voient attribuer un grade, à titre honorifique, en fonction de critères définis par chaque armée et formation rattachée.

Les réservistes citoyens bénéficient d'une information continue (conférences, exposés, journées d'information, accès à des centres d'information défense,...).

Les associations de réservistes, d'anciens militaires, ainsi que celles dont les activités contribuent à la promotion de la défense nationale, peuvent se voir attribuer la qualité de **partenaire de la réserve citoyenne**, pour une durée déterminée, sous la seule réserve qu'elles soient affiliées à l'une des associations nationales membre du Conseil Supérieur de la Réserve Militaire.

L'attribution de cette qualité de partenaire de la réserve citoyenne est prononcée par le secrétaire général du Conseil Supérieur de la Réserve Militaire (CSRM), après étude des dossiers de candidature qui lui sont présentés.

Cocktail-conférence annuel – vendredi 4 juin



La tradition est maintenue et nous nous retrouverons pour notre cocktail-conférence annuel qui se tiendra le **vendredi 4 juin 2010 prochain à 19 heures**.

Projection commentée de photos par le Pharmacien Commandant VUEGHS Jean-Claude : « Mes observations maritimes en baie de Brest ».

Vous connaissez l'ancien restaurant « la Mairie » à TILFF ?... C'est là !!! Vous ne connaissez pas ? Alors, vous découvrirez l'endroit.

La salle est actuellement gérée par les successeurs et c'est là, au calme que nous aborderons les divers sujets qui nous intéressent. Si le climat le permet, une terrasse verdoyante nous accueillera ensuite.

Cette soirée se veut conviviale, « mixte » (dames conviées) et « all ranks » (tous grades confondus).

Tenue militaire ou de ville pour les militaires et tenue de cocktail pour les dames sont souhaitées.

Participation **gratuite**, mais **inscription** préalable nécessaire

AVANT LE 26 mai 2010

Adresse du jour : **RUE BLANDOT, 15 - 4130 – TILFF** (à 10 minutes de Liège, à la sortie de l'autoroute, 1ère à gauche).

Marche nocturne – vendredi 27 août



Le CRMR Prov Liège organisera

sa **marche nocturne**,
le **vendredi 27 août 2010** en soirée.

Cette activité est ouverte à tous les membres ainsi qu'aux grands jeunes gens (filles & garçons à partir de +/- 16 ans) de ceux-ci.

Tenues :

sportive pour les accompagnants,
tenue de campagne pour les Mil Res.

L'activité commencera à **20 heures** et se terminera par un sympathique BBQ après +/- 10 km à travers bois.

RV : Parking de la sortie 48 sur l'E25 (autoroute des Ardennes à partir de Liège) à 20 Hr.

PAF : 5 € par personne, perception sur place.

Possibilités d'inscription : Précisez le nombre de personnes !

- Via le courrier de La Poste ;
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93 ;

Les inscriptions doivent nous parvenir **AVANT** le 20 août 2010.

Barbecue des familles – dimanche 12 septembre

**Attention : notre formule a changé...
C'est l'auberge espagnole chez des amis.**

Le BBQ se déroule chez l'un de nos membres....

Vous apportez viandes, pain, sauces, légumes, boissons pour votre propre consommation...

Nous fournissons : l'apéritif, le feu, la vaisselle, le dessert et le café.

Date et heure : dimanche 12 septembre 2010. L'apéro sera servi dès 12 heures.

Lieu : chez nos amis Marie-Françoise et Raymond Wauthier - Rue Principale, 109 - 4347 FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER.

Tenue : décontractée, adaptée à la météo et aux circonstances.

Matériel à emporter : votre bonne humeur et viandes, pain, sauce, légumes, boissons pour votre propre consommation.

Possibilités d'inscription : Précisez le nombre de personnes !

- Via le courrier de La Poste ;
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93 ;

Les inscriptions doivent nous parvenir **AVANT** le 1er septembre 2010.



Retrouvez l'agenda complet d'activités belges et étrangères
sur le website du Cercle

www.crmrlg.be

**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi de 09h00 à 11h00
Mercredi de 09h00 à 11h00
Vendredi de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Compte général (cotisations, activités) : 000-0393686-60
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

Cotisation annuelle : 15 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38
URNSOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37
HRG-C/Res : Quartier Reine Astrid – Rue Bruyn, 1 – 1120 Bruxelles
EM Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
COMOPSLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27
COMOPSAIR Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63
COMOPSNV : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33
COMOPSMED Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.58
EMI 22 POC Res : Qu Landen – 3400 Landen – 011/88.85.14 ou 011/88.85.11 (Srt)
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Capt (R) Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal